

Ne pas diffuser aux États-Unis, en Australie et au Japon

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE SIMPLIFIÉE À TITRE PRINCIPAL

ASSORTIE D'UNE

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE À TITRE SUBSIDIAIRE

VISANT LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ORNANE DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PRÉSENTÉE PAR



BNP PARIBAS



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE TIKEHAU CAPITAL**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Tikehau Capital a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 31 janvier 2017, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2006-07 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de Tikehau Capital.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'échange simplifiée à titre principal, assortie d'une offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire, initiée par Tikehau Capital sur les actions ordinaires et les ORNANE de Salvepar (l'« **Offre** ») visée par l'AMF le 31 janvier 2017 sous le n°17-039, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document ainsi que de la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet respectifs de l'AMF (www.amf-france.org) et de Tikehau Capital (www.tikehaucapital.com), et peuvent également être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

Ne pas diffuser aux États-Unis, en Australie et au Japon

Tikehau Capital
32 rue de Monceau
75008 Paris
France

BNP Paribas
4 rue d'Antin
75002 Paris
France

**Crédit Agricole Corporate
and Investment Bank**
12 place des États-Unis
92120 Montrouge
France

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Tikehau Capital figurent dans le prospectus visé par l'AMF le 31 janvier 2017 sous le numéro 17-047, composé du document de base enregistré le 24 janvier 2017 sous le numéro I.17-002, d'une note d'opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération) (le « **Prospectus** »).

Le Prospectus est incorporé par référence au présent document.

Des exemplaires du Prospectus et de ses éventuels suppléments sont disponibles sans frais au siège social de Tikehau Capital (32 rue de Monceau, 75008 Paris, France) et sur le site internet de Tikehau Capital (www.tikehaucapital.com), ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

Aucun fait nouveau significatif n'est intervenu depuis la date du Prospectus.

2 PERSONNE RESPONSABLE

2.1 Nom et fonction de la personne responsable de l'information relative à Tikehau Capital

Tikehau Capital General Partner, Gérant de la société Tikehau Capital.

32, rue de Monceau – 75008 Paris

Tél. : +33 1 40 06 26 26

Fax : +33 1 40 06 09 37

2.2 Attestation de la personne responsable de l'information relative à Tikehau Capital

« Nous attestons que le présent document qui a été déposé le 31 janvier 2017 à l'AMF et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'article 5 de son instruction n°2006-07 relative aux offres publiques (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée à titre principal assortie d'une offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire initiée par Tikehau Capital et visant les actions ordinaires et les ORNANE de la société Salvepar. Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Tikehau Capital General Partner, Gérant, représenté par :

Son Président, AF&Co,
lui-même représenté par son Président,
Monsieur Antoine Flamarion

Son Directeur Général, MCH,
lui-même représenté par son Président,
Monsieur Mathieu Chabran